

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LES ETCHEMINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CAMILLE-DE-LELLIS**

Une séance extraordinaire du Conseil Municipal de Saint- Camille-de-Lellis tenue suivant la loi le **7 décembre 2022**, à 17h à la salle du conseil municipal.

Après le mot de bienvenue et l'appel des présences, et il est constaté la présence des conseillers (ères) suivants:

Siège #1 - Jacques Audet
Siège #2 - Aline Alain
Siège #5 - Jocelyn Pouliot

Absences:

Siège #3 - Richard Pouliot
Siège #4 - Claude Beaudoin
Siège #6 - Jennylee Boutin

Tous formant quorum de cette séance sous la présidence de Mme Rachel Goupil, mairesse.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Nicole Mathieu assiste également à cette séance.

**CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET
OUVERTURE DE SÉANCE**

Avis public de cette séance a été donné le 6 décembre 2022 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification, du quorum et de la publication de l'avis d'assemblée spéciale, la mairesse déclare la séance ouverte.

2 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION

La procédure de renonciation à l'avis de convocation exige que tous les conseillers soient présents lors de la séance. Les conseillers ne désirent pas ajouter de sujets à l'ordre du jour.

376-12-2022

3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR: MONSIEUR JOCELYN POULIOT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) PRÉSENTS QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis accepte l'ordre du jour de la réunion du 7 décembre 2022 tel que lu et présenté.

- 1 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE
- 2 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION
- 3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 4 - SUJETS À DISCUTER
 - 4.1 - Résolution, plainte de vandalisme, transmission d'une lettre à la Sûreté du Québec
- 5 - VARIA
- 6 - PÉRIODE DE QUESTIONS

7 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

ADOPTÉE

4 - SUJETS À DISCUTER

377-12-2022

4.1 - Résolution, plainte de vandalisme, transmission d'une lettre à la Sûreté du Québec

CONSDÉRANT QUE le conseil municipal de Saint-Camille-de-Lellis souhaite que la Sûreté du Québec ouvre un dossier d'enquête relativement aux bris des oeuvres de Land Art et que pour ce faire nous allons transmettre une lettre au Sergent Daniel Larivière;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR: MONSIEUR JACQUES AUDET, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLÈRES (ÈRE) PRÉSENTS QUE le conseil municipal de Saint-Camille autorise la transmission d'une lettre au Sergent Daniel Larivière de la Sûreté du Québec, pour lui demander d'ouvrir une enquête suite aux bris des oeuvres de Land Art.

ADOPTÉE,

5 - VARIA

Aucun sujet à discuter.

6 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

7 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par Mme Aline Alain , et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée.

Fermeture à 18h.

Rachel Goupil, mairesse

Nicole Mathieu, directrice générale

ADOPTÉE